



DÉPARTEMENT
DE L'ISÈRE

Membres en exercice : 15
Membres présents : 11
Nombre de pouvoirs : 1
Membres votants : 12

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 avril 2025

Le sept avril deux mil vingt-cinq à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence de Florent CHOLAT, maire, sauf pour l'examen du Compte Financier Unique pour lequel M. SOUCHE a assuré la présidence.

Date de convocation : 31 mars 2025

Présents : Florent CHOLAT, Pascal SOUCHE, Elise BRALET, Hervé ALOTTO, Jean-Paul JULIEN, Carole ANDRIES, Pierre-Alain MENNERON, Benoît ROSSIGNOL, Lucie HARREAU, Pascal PERRIER, Hubert COLLAVET

Absentes : Christine CAVARRETTA (donne pouvoir à Hervé Alotto), Sarah AFENDIKOW, Brigitte ORGANDE, Nathalie BARON

Secrétaire de séance : Lucie HARREAU

DEL2025_026 : Social - Subvention au Centre Communal d'Action Sociale

Vu le rapport d'activité 2024 du CCAS ;

Vu le résultat du compte financier unique 2024 du CCAS de 2 700,92 € ;

Vu le budget du CCAS pour l'exercice 2025 (et notamment la réalisation d'une analyse des besoins sociaux - ABS - l'adhésion à l'association Dépann'Familles et les animations adultes) ;

Considérant qu'il convient de verser au CCAS la subvention qui lui permettra de couvrir ses dépenses de fonctionnement pour l'année et d'ainsi mener ses actions et ses activités ;

Après avoir débattu, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le versement d'une subvention de 32 000 euros au CCAS au titre de l'année 2025 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à verser la subvention ;
- D'ouvrir les crédits au compte correspondant.

Modalités de vote : 12 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Florent CHOLAT
Maire



Lucie HARREAU
Secrétaire

Certifié exécutoire compte-tenu de la
Transmission en préfecture le : 10 AVR. 2025
Publié le : 10 AVR. 2025